

**Tableau synoptique des natures de Dommages, de Responsabilités et d'Assurances par catégorie d'Intervenant.**

Catégories d'Intervenants	Natures de Dommages		Natures de Responsabilités ou de Risque	Natures de Garanties et d'Assurances	Illustration
<b>Artisans Indépendants<sup>3</sup></b>	<b>Corporels</b>	Subis		Sécurité sociale et garanties de prévoyance et, éventuellement, « assurance individuelle accident ».	
		Causés	Responsabilité extracontractuelle.	Assurance RC exploitation et professionnelle.	
	<b>Matériels à l'ouvrage et immatériels consécutifs</b>	Avant réception	Responsabilités contractuelle et extracontractuelle.	Assurance RC exploitation et professionnelle.	
			Risque à la charge de l'artisan quand matériaux fournis par lui art. 1788 c. civ.	Assurance TRC au profit de tous pour travaux et répercussions sur existant.	Un incendie détruisant la construction avec ou sans responsabilité
		Après réception	Sinon, sans fourniture, responsabilité pour faute art. 1789 et 1790 c. civ.	Assurance RC exploitation et professionnelle.	
			Responsabilités contractuelle et extracontractuelle.	Assurance RC exploitation et professionnelle.	
	<b>Matériels autres et immatériels consécutifs</b>		Responsabilités légales (GPA art 1792-6 c. civ. + GBF + Décennale).	Assurance RC Décennale + GBF + Immatériels + Répercussions sur existant.	
			Responsabilité extracontractuelle.	Assurance RC exploitation et professionnelle.	
			Théorie des troubles de voisinage.		
	<b>Immatériels non consécutifs ou purs</b>		Responsabilités contractuelle et extracontractuelle.	Assurance RC exploitation et professionnelle.	
			Théorie des troubles de voisinage.		

GPA = Garantie de parfait achèvement

<sup>3</sup>Si l'artisan est salarié par le MO, il est son préposé non considéré comme indépendant et non responsable. Dans ce cas c'est le propriétaire / locataire occupant qui endosse les responsabilités vis-à-vis des tiers.

Tableau extrait de "Etude en vue de favoriser l'assurance de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation" réalisé par Passage Assurance, Gilbert LEGUAY



Réseau Pluriel de l'Accompagnement à l'Auto-Réhabilitation

|

|